

**DEPARTEMENT DES LANDES
S.I.V.U. SCOLAIRE
SAINT CRICQ CHALOSSE – BRASSEMPOUY
40700 SAINT-CRICQ-CHALOSSE**

SEANCE DU 2 DECEMBRE 2020

Date de convocation : 27 novembre 2020

PRESENTS :

LABORDE Aimée (présidente), TOULOUSE Dominique (vice-président), CASTAGNOS Cédric, CROUCHER Emilie, DANDIEU Benoit, DANDIEU Jean-Charles, GAULIN Olivier, GAVELLE Sandrine, HOURAT Pierre, LARTIGAU Sandra,

OLIVERA BRAZ Nathalie, représentante des parents d'élèves de Brassempouy.
CARRERE Camille, représentante des parents d'élèves de Saint-Cricq-Chalosse.

Secrétaire de séance : HOURAT Pierre

ORDRE DU JOUR

- 1/ Prendre une délibération de principe
- 2/ Changement d'horaire d'Elina HONTANG cause cas COVID
- 3/ Changement d'horaire de Célia MOULIA cause cas COVID
- 4/ Contrat de remplacement temporaire Océane LAHET
- 5/ Suppression des régies cantine et garderie
- 6/ Prix de la garderie
- 7/ Questions diverses

Heure de début : 20h35

1/ Prendre une délibération de principe

Mme la Présidente sollicite le Comité syndical pour se prononcer sur l'adoption d'une délibération de principe pour pallier au remplacement ponctuel d'un agent.

VOTE : 10 pour

2/ Changement d'horaire d'Elina HONTANG cause cas COVID

En raison de l'absence d'un agent titulaire du SIVU, pour cause d'arrêt maladie, nous devons attribuer des tâches et donc des heures complémentaires à Mme Elina HONTANG pour quatre jours afin d'assurer le service de surveillance du transport scolaire du matin et la surveillance de la garderie du soir.

Le Comité syndical a voté à l'unanimité la modification des heures de travail d'Elina HONTANG.

VOTE : 10 pour

3/ Changement d'horaire de Célia MOULIA cause cas COVID

En raison de l'absence d'un agent titulaire du SIVU, pour cause d'arrêt maladie, nous devons attribuer des tâches et donc des heures complémentaires à Mme Célia MOULIA pour quatre jours afin d'assurer le service de la garderie du matin.

Le Comité syndical a voté à l'unanimité la modification des heures de travail de Célia MOULIA.

VOTE : 10 pour

4/ Contrat de remplacement temporaire Océane LAHET

En raison de l'absence d'un agent titulaire du SIVU, pour cause d'arrêt maladie, nous devons embaucher, temporairement, Mme Océane LAHET pour quatre jours afin d'assurer le service de la cantine et la surveillance du transport scolaire du soir.

Le Comité syndical a voté à l'unanimité pour l'embauche temporaire d'Océane LAHET.

VOTE : 10 pour

5/ Suppression des régies cantine et garderie

Le Comité syndical a voté à l'unanimité la dissolution des régies.

Désormais, ce sera le percepteur d'Hagetmau qui gèrera le paiement des montants dus pour les services de la cantine et de la garderie. Le Comité syndical garde un droit de regard sur le paiement et les relances éventuelles.

Ce changement n'a aucune incidence sur les moyens de paiement possibles, notamment pour les prélèvements automatiques qui ont été mis en place en début d'année et qui restent actifs.

6/ Prix de la garderie

Un comptage sera réalisé jusqu'aux vacances de Noël pour évaluer le nombre d'enfants présents à la garderie. Le nombre de personnel dédié à la garde des élèves sera décidé en fonction des exigences réglementaires. Si le besoin d'une seconde personne s'avère nécessaire, le prix de la garderie pourra être réévalué en conséquence.

7/ Questions diverses

Restaurant scolaire à Saint-Cricq-Chalosse

La Présidente du SIVU a présenté les plans du projet de restaurant scolaire dont les travaux devraient débuter en mars/avril 2021. Durant les travaux, les élèves de Saint-Cricq-Chalosse iront à la cantine de Brassempouy. Cette option implique le déménagement de certains appareils de la cantine de Saint-Cricq à celle de Brassempouy.

Sinon, par exigence du protocole sanitaire COVID-19, les enfants pourront manger dans la salle polyvalente de Saint-Cricq-Chalosse (cause transport des tout petits et distanciation exigée).

La décision sera prise après avoir obtenu l'accord des instances compétentes.

Père Noël et distribution des cadeaux

Les représentantes des parents d'élèves ont demandé si le Père Noël allait passer à l'école distribuer les cadeaux. Le SIVU n'y voit aucun inconvénient, la distribution des cadeaux sera adaptée afin de respecter les règles sanitaires en vigueur.

La séance est levée à 22h20.

Aimée LABORDE	Dominique TOULOUSE	Sandrine GAVELLE	Cédric CASTAGNOS
Jean-Charles DANDIEU	Sandra LARTIGAU	Pierre HOURAT	Benôît DANDIEU
Emilie CROUCHER	Olivier GAULIN		